

L'AVEZANAISE

BULLETIN d'INSCRIPTION – REGLEMENT

A compléter impérativement en lettres capitales, daté et signé et accompagné du **Certificat de non contre-indication à la Course à pied de moins d'un an ou d'une licence sportive**, ainsi que du montant de l'inscription (10 €) **Chèque à l'ordre du Foyer Rural d'AVEZAN.**

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Date de naissance..... H ... F... Catégorie.....

Club.....Licence No.....

Distance souhaitée : 11 Km.....21 Km...

Tél.....Mail.....X

XX

Règlement de l'AVEZANAISE

Course pédestre ouverte aux femmes et hommes licenciés ou non, à partir de cadets pour le 11 km et juniors pour le 21km100. Course trail, sans suiveurs et en respectant l'environnement (secteurs privés) et le Code de la Route. Signature parentale ou du tuteur pour les mineurs. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. **Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.** Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. **Le port du dossard est obligatoire sur la poitrine parfaitement visible et ne peut en aucun cas être modifié, réduit de taille. Le coureur qui n'observe pas cette règle sera disqualifié. En cas d'intempéries où raisons de sécurité, le Foyer Rural se réserve le droit d'annuler l'épreuve. Dans le cadre de la réglementation COVID, les coureurs devront OBLIGATOIREMENT porter un masque jusqu'au moment du départ et après leur arrivée. Du gel hydro alcoolique sera mis à leur disposition et la distanciation mise en place. Pass obligatoire.**

AVEZAN le.....Lu et Approuvé

Signature

A renvoyer à BRUNET Roger Embarthe 32380 AVEZAN .

Tél : 05-62-66-41-58 Mail embarthe2@gmail.com facebook : **Les Trails d'Avezan**

L'AVEZANAISE.

BULLETIN d'INSCRIPTION – REGLEMENT

A compléter impérativement en lettres capitales, daté et signé et accompagné du **Certificat de non contre-indication à la Course à pied de moins d'un an ou d'une licence sportive**, ainsi que du montant de l'inscription (10 €) **Chèque à l'ordre du Foyer Rural d'AVEZAN.**

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....

Date de naissance..... H ...F... Catégorie....

Club.....Licence No.....

Distance souhaitée : 11 Km.....21 Km...

Tél.....Mail.....

XX

Règlement de l'AVEZANAISE.

Course pédestre ouverte aux femmes et hommes licenciés ou non, à partir de cadets pour le 11 km et juniors pour le 21km100. Course trail, sans suiveurs et en respectant l'environnement (secteurs privés) et le Code de la Route. Signature parentale ou du tuteur pour les mineurs. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. **Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.** Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. **Le port du dossard est obligatoire sur la poitrine parfaitement visible et ne peut en aucun cas être modifié, réduit de taille. Le coureur qui n'observe pas cette règle sera disqualifié. En cas d'intempéries ou raisons de sécurité, le Foyer Rural se réserve le droit d'annuler l'épreuve. Dans le cadre de la réglementation COVID, les coureurs devront OBLIGATOIREMENT porter un masque jusqu'au moment du départ et après leur arrivée. Du gel hydro alcoolique sera mis à leur disposition et la distanciation mises en place. Pass obligatoire.**

AVEZAN le.....Lu et Approuvé

Signature

A renvoyer à BRUNET Roger Embarthe 32380 AVEZAN .Tél : 05-62-66-41-58

Mail embarthe2@gmail.com facebook : **Les Trails d'Avezan**